

MÉLANGES JUDÉO-ARABES¹

XXIII

LETTRE ADRESSÉE AU GAON R. SAMUEL BEN HOFNI.

Le présent texte m'a été remis par M. Schechter et je crois remplir ses intentions en le publiant ici. C'est un fragment de parchemin provenant de la Gueniza du Caire et composé en l'an 1310 de l'ère des Séleucides (998 de l'ère vulgaire). Il contient une lettre d'ordre privé et qui est adressée à R. Samuel ben Hofni par un élève qui lui était très dévoué, Nahoum ben Yosef. Ce personnage est, d'ailleurs, inconnu dans la littérature juive. Il écrit de Kairouan, où il se trouvait en voyage. La lettre n'indique pas pourquoi l'écrivain entreprit un voyage de plusieurs années qui l'amena de l'Irak en Andalousie et de là dans l'Afrique du Nord (Mahdiyyah et Kairouan sont nommées). On peut seulement en tirer que c'était un motif très désagréable qui l'y a poussé. Pendant son absence Nahoum échange avec son maître une correspondance suivie, qui, à la vérité, ne paraît pas avoir été favorisée par la rapidité des communications. Il devait ordinairement rédiger ses lettres en *hébreu*, car il donne ici (1^o, l. 18) des excuses spéciales pour avoir écrit la présente lettre en *arabe* : cela lui était plus commode, parce qu'il était pressé. Sa famille était toujours restée dans l'Irak, où Nahoum, comme on le voit par la lettre, disposait d'immeubles.

La lecture et l'explication du fragment ne présentent pas de sérieuses difficultés. Seulement des lacunes provenant de déchirures obscurcissent l'intelligence du contexte. Je n'ai pas voulu

¹ Les caractères arabes employés dans cet article viennent de l'Imprimerie nationale. — Voir *Revue*, t. XLIII, 1-14; XLIV, 63-72; XLV, 1-12; XLVII, 41-46; 179-186; XLIX, 219-230; L, 32-44.

les combler à l'aide de conjectures. J'ai seulement suppléé, en les mettant entre crochets, les lettres qui étaient effacées ou détruites par les plis du papier dans les parties intactes du parchemin. Les points diacritiques se trouvent marqués le plus souvent dans le manuscrit : je n'ai eu à les ajouter que dans peu de cas. Le ה du féminin est toujours écrit sans points diacritiques. Des deux ג, celui qui a un point supérieur équivaut au *ghain* arabe ; le *djim* est rendu par un ג sans point¹. Notons, à cette occasion, que d'une décision de R. Samuel di Medina de Salonique, concernant la manière d'écrire les noms propres dans les actes rituels de répudiation, il résulte que (dans la Turquie) on avait l'habitude de donner un point diacritique au ג répondant au *djim*. R. Samuel ne veut pas admettre cette ponctuation, de même que l'emploi de points en général, dans les actes de divorce². Les manuscrits présentent, selon leur provenance, des particularités provinciales³ à l'égard de cette transcription, sans d'ailleurs s'astreindre à être rigoureusement conséquents. Ces différences se reflètent aussi dans les impressions judéo-arabes. J'en citerai comme exemple que dans une traduction arabe du Siddour de אליהו ג"ג חי (Livourne, 5643) destiné à l'Algérie on transcrit ג = dj, ג = gh, tandis que dans une traduction arabe du Targoum du Cantique (Livourne, 5639) destiné à Bagdad prédomine la transcription de ג = dj, ג = gh. Nous trouvons donc cette transcription irakienne également dans notre document dont l'auteur appartient à cette région.

Dans le texte qui suit, c'est moi qui ai mis toutes les voyelles et signes de lecture, pour en faciliter l'intelligence. Les points qui sont sur les mots *hébreux* sont reproduits d'après l'original.

TEXTE.

Recto.

1. כהאבי אטאל אללה בקא סידנא ראס אלמתיבה ואדאם עזה ותאידה
ו[סע]ארתה וסלאמה
2. וחראסתה ואחר נעמה עליה מן אלקורואן לכב⁴ באב שנת שי ען
סל[א]מה כמלה

¹ Excepté n^o 1. 6, באגתמאענא.

² כי ראיתי לסופר בזמני כותב : Eben Ha'ezer, n^o 204 (alinéa 5) : שו"ת רשד"ם גט וכשיקרה שם כמו גאמילה או גויא אז באורת ג' נוקד נקודה למעלה להבין קריאת הג' שם הגדולים, יוסף בן גויא, Azulai, II, s. v. טל אירוח.

³ Cf. Yahuda, Prolegomena zu... Kitab al-Hidâya, p. 27.

⁴ Je crois qu'il faut lire אלכב, car le signe pour אל est souvent pareil au simple ל.

3. אֱלֹהִים לֹה וְעַפְיֹתָ וּפֶר אֱלֹהִים חֲטָה מִנְהָא וְלֹלָה אֱלֹשְׁכֵר וְאַלְמִנָּה
וְלוֹ דְהַבְּתָ [ת] אֱלֹי וְצַף בַּעֲץ
4. מִיָּא אֲנָא עֲלִיָּה מִן אֱלֹשֻׁק אֱלִיָּה אֲדָאָם אֱלֹלָה עֲזָה וְאַלְחֲאֲכָף עֲלִי
מִיָּא יִפּוֹת מִן אֱלִנְצָר¹ אֱלִיָּה
5. וְאַלְכוּן בְּחֲצֵרְתָהּ וְסִמְאֵעַ אֱלִפְאֲטָה טָאֵל בְּהַ אֱלִשְׁרָח וְאַלִי אֱלֹלָה
גֵּל אֲסִמְדָה אֲרָגֵב בָּאן
6. יִמָּן בְּאַנְתְּמַאֲעֵנָא עֲלִי אֱלִחְאֵל אֱלִסְאֲבֵק² בְּמִנָּה וְקֵד נִפְדָּת כְּתָבִי אֱלִי
חֲצֵרְתָהּ אֱלִגְלִילָה כְּמִיָּא
7. לִסְתָּה שְׂאֲכָא פִי וְצוֹל גְּ[מִוִיעָה] אֱ וְקִפְפָה עֲלִיָּהּ וּ[א]כְרָהּ אֱ כְּתָאֵב
כְּתַבְתָּהּ עָאָם אֱוֹל מִן
8. אֱלִמְהִדִּיָּה דִּוִּי לֵאֱלִימִי. בַּעַד נִפְוֹד אֱלִחְאֵגְּ וְגִמְנִי תֵאֲכִירָהּ וְלִוִס אֲשֶׁךְ
אֲנָה וְצֵל אֵל
9. סִנְיָה מַעַ וְצוֹל כְּ[תָא בִי הִ] דָּא יִ וְצֵל כְּתָאֵבָה אֲדָאָם אֱלֹלָה עֲזָה מִן
גַּהֲוָה סִדִּי אֲבִי אֵל
10. פִּרְגַּ בְּנִימִין בִּן מִשְׁהָ בִן אֱהֲרָן אִידָהּ אֱלֹלָה וְקִרְאָתָהּ וְסִרְנִי מִיָּא
חֲצֵמְנָהּ מִן סְלֵאֲמַתָּהּ
11. וְחִמְדָּהּ אֱלֹלָה עֲלִי דְלִךְ וְלִסְ אֲשֶׁךְ אֲנִי גֵאֲלֵס בְּחֲצֵרְתָהּ וְאַנִּי סִאֲמַע
לֵאֱלִפְאֲטָהּ וְאַבְכָּא
12. עִינִי מִיָּא דְכָרָה אִידָהּ אֱלֹלָה מִן אֱלִאֲחֻוּאֵל חֲסִנְהָא אֱלֹלָה וּמִן אֲחֻוּאֵל
אֱלִבְלָד וּמִיָּא בְּקִיָּתָ³
13. אֲחַד⁴ מִן בְּעֵל בִּיָּת וְתִלְמִיד אֱלִיָּא אֱוִקְפָתָהּ עֲלִיָּהּ וְאַרְגוֹ אֵן יִצְלַח
אֱלֹלָה אֱלִאֲמֹרֵר וּיְבִלְגָה
14. מִיָּא יוֹמְלָה פֵּאֱלֹלָה יַעֲלֵם אֲנִי כִנְת אֲוֹתָר אֵן יִצְלַח אֱלִי. מִפְרוּחַ
וְוִקְפָתָהּ עֲלִי כְּתָאֵבָהּ
15. פִּי הִדָּה אֱלִסְנָהּ אֱלִי סִדִּי אֲבִי זְכָרִי⁵ יְהוּדָה אֵן [וּחִ]דָּתָהּ
בְּמִיָּא יִקְבַח מִנִּי
16. דְכָרָהּ וְלִיִּס וְוִקְ אֲבִי רִצִּי אֱלֹלָה עֵנָה אֲבָקִי אֲשַׁעֲלָהּ
וְאַלְתְּמַאָם מִן
17. אֱלֹלָה עֲזֵ וְגֵל וְכִנְת אֲחָבְּ אֵן יִכְחַב כְּתָאֵב אֲסִלָּה
בְּסַט עֲדָרִי
18. פִּי כְּתָב הִדָּה אֱלִכְחָאֵב עֲרָבִי⁶ לֵאֲנִי כִנְת גֵּאֲוִיב⁷ וְוִצְלַח אֲמִ[וּר].
וּוֹרֵד עֲלִי קִלְבִּי

¹ Pour אֱלִנְצָר.

² Le mot est douteux; l'avant-dernière lettre est incertaine et la dernière ressemble plutôt à un ה. Doit-on lire אֱלִסְאֲרָה « réjouissant » ?

³ Je lis : בְּקִיָּתָ.

⁴ Correctement אֲחָרָא.

⁵ Il ne faudrait pas y voir le nom hébreu biblique, mais l'abréviation arabe du nom Zakariyya en زَكَرِيَّ (cf. *Moushtabih*, éd. de Jong, p. 24, note 7), qui est très usuelle surtout dans le Maghreb. Voir, par exemple, Kattāni, *Salwat al-anfās* (Fes), I, p. 158, et très souvent ailleurs.

⁶ Correctement עֲרָבִיא.

⁷ גֵּאֲוִיבָא.

19. שגל מן כתב וצלת מן אלצביאן ידכרו¹ פיהא² ופאה³ אחדי כואתי
וולד אלאכרו
20. וולד לבנה אכרו אנסא אללה אגל סידנא גאון ולם אחד ינפר
אלחאג וליס ליר[סול?]
21. כתאב פכתבת הדא אלכתאב עלי סרעה אהכאל³ עלי תפצלה
בבסט אלעודר
22. לא כלות מנה אבדא וולוא אמור הצלה לי באלאנדלס כנת עלי
אלרגוע פקד צאק צדרי
23. וכלמא המני פי אלדכול וס...ה הודה אלכבאר אלנכרה אזעגתני
ומנעחני ואנא
24. [עלי] כל חאל אצרב ספרי ואגרי מן זכרה אודה אללה פי סאר
אלמואציע מא ארגו
25.⁴ [וכון] ' לה תמרה פאסלה אדאם אללה עזה
אסתדנא אבו⁵ מנצור

Verso.

1. [ותאין] יודה ותנשיטה לקראת אלמשנה ואלתלמוד ואלמואצבה⁶ עלי
אלעלם ואן כאן
2. אלזמאן קד דפעה עלי אלט[לב] פי אלמעושה וכנת כתבת לה כהאב
וכאלה פי אמר
3. אלדור אלתי לי תם פיסאלה ענהא וישיר עליה פי באבהא כמא
יראה בחסב
4. מא יוגבה אלחא ואללה יכלצה ויכלץ גמיע ישיר מן אלאחאם
ויחוס ויהמול וירחם
5. עליו ברהמיו וחסדיו ואסאלה אדאם אללה עזה אן יואצלני
בכתבה אל
6. שריפה מצמנה אכבארה טיבהא אללה ואחואלה חסנהא אללה
וחואיגה
7. תמנהא אללה ואמרה ונהיה עלאהמא אללה מנע[מ] מ[תאב]א
אן שאללה⁷
8. קראה עליה אדאם אללה עזה אתם אלסלם ועלי סיד[דו]..... יצחק
אב בית דין
9. נטרח אכץ אלסלם ועלי סידו מר רב ש..... עליה אתם
אלסלם ועלי
10. גמיע אלחלאמודה נטרח אתם אלסלם [הר]רו וגדלו
ותפארתו זהודו ירב לעד

¹ ידכרון.² Ms. ופאה, ce qui correspond à la prononciation vulgaire.³ Lire אהכאלא.⁴ Cette partie de la ligne est coupée.⁵ Pour אבי.⁶ Ici de nouveau צ pour ט.⁷ Sic.

A la fin de la page :

A droite :

חַצְרָה כִּידוּנָה רֵאֵס אֶלְמַתִּיבָה שְׂמוּאֵל | נָטַ מִן שְׂמִינָה בֶן מִרְנָה וּרְבִנָה
חֲפְנֵי רוּחַ יְיָ תְּנִיחֵנו

A gauche :

מִן נַחֵם בֶּן יוֹסֵף תִּלְמִידָה¹

TRADUCTION.

(4) Ma lettre — que Dieu prolonge la vie de notre maître le chef de l'école, et qu'il fasse durer sa gloire, son affermissement, son bonheur, sa santé (2) et sa sécurité, qu'il manifeste ses grâces sur lui! — est de Kairouan le 22 Ab de l'an 340. (J'écris) en bonnes dispositions — que (3) Dieu les accorde complètes (à mon maître)! — et en santé — que Dieu lui en donne une large part! Gratitude et reconnaissance à Dieu!

Si je me mettais à exprimer quelque chose (4) du désir que j'ai d'être auprès de lui — que Dieu prolonge sa gloire! — et de la tristesse que j'éprouve à ne pouvoir le regarder (5) et séjourner en sa présence et entendre sa parole, ce serait long à développer. Mais je prie Dieu qu'il nous (6) accorde de nous réunir comme dans l'état [antérieur] par sa faveur.

J'ai expédié (à mon maître) mes lettres, en (7) ne doutant pas que [toutes] ne lui soient parvenues et qu'il ne les ait lues. La dernière était celle que j'ai écrite l'année dernière de (8) Mahdiyya... après l'arrivée de la caravane, et le retard (de cette lettre) m'a peiné; mais je ne doute pas qu'elle ne soit arrivée cette (9) année en même temps que cette lettre-ci.

Sa lettre — que Dieu prolonge sa gloire¹ — m'est parvenue de la part de Sidi-Abou-l-(10)faradj Benjamin² b. Mosé b. Aron — que Dieu l'affermisse! — Je l'ai lue, j'ai été content de ce qu'elle contient sur les bonnes dispositions (de mon maître) (11) et j'en ai loué Dieu. Il me semblait absolument être en sa présence et entendre sa parole. Elle a fait pleurer (12) mon œil de ce que (mon maître) raconte des circonstances — Dieu veuille les améliorer — et des affaires de la ville. Je n'ai laissé personne, (13) père de famille ou élève, à qui je n'aie montré sa lettre. J'espère que Dieu rétablira les choses et lui fera obtenir (14) ce qu'il espère. Dieu sait que j'aimerais mieux que (mon maître) parvint à un [résultat] heureux. J'ai lu aussi la lettre (15) qu'il a envoyée cette année à Sidi Abou Zakariyya Yehouda, où... il lui raconte ce (16) qu'il serait trop laid de ma part de mentionner. Je jure par mon père — Dieu lui soit favorable — que je n'omettrai

¹ Ms. תִּלְמִידָה.

² J'ignore si la réunion de la kounya Aboul faradj (en tant qu'elle serait employée comme épithète honorifique) avec ce nom a été déjà constatée; cf. Steinschneider, *J. Q. R.*, XI, p. 394.

pas... de le faire. L'accomplissement appartient (17) à Dieu ! J'aimerais qu'il (mon maître) écrivit une lettre... je le prie d'admettre mon excuse (18) de ce que j'écris cette lettre en arabe. Car j'étais absent et des événements sont survenus... et mon cœur a (19) été préoccupé par des lettres qui me sont venues des enfants et qui m'annoncent la mort d'une de mes sœurs et celle de l'enfant de l'autre (20) et d'un enfant d'une fille — veuille Dieu remettre très loin le terme de la vie de notre maître le Gaon ! — Personne ne fait partir maintenant de caravane et je n'ai [pas de messenger pour] (21) une lettre. J'écris donc cette lettre en toute hâte, ayant confiance que (mon maître) m'accordera l'excuse (22) — puissé-je n'être jamais privé de lui !

Sans des affaires qui me sont survenues en Andalousie, je serais sur mon retour, car je suis anxieux (23) et tout ce que m'a causé de souci en entrant [dans l'Andalousie] et... de ces tristes nouvelles, m'ont inquiété et arrêté. Mais (24) de toute façon je continuerai mon voyage et penserai à (mon maître) — que Dieu l'affermisse ! — en tous endroits de telle sorte que j'espère (25)... il en sortira un bon résultat. Je le prie — que Dieu prolonge sa gloire ! — de faire approcher de lui Abou Mançour (v° 4), de l'aider et de l'encourager à l'étude de la Mischna et du Talmud, à la recherche persévérante de la science, quoique (2) la destinée l'ait porté à chercher à gagner sa vie. Et je lui ai donné une procuration à l'égard (3) des maisons que je possède là-bas. Que (mon maître) veuille bien l'interroger là-dessus, et lui fournir en cette affaire les indications qu'il jugera conformes (4) au droit. Dieu veuille le délivrer lui et tout Israël de tout péché, le protéger et le prendre en grâce (5) par sa miséricorde et ses faveurs.

Je le prie — que Dieu fasse durer sa gloire ! — de me faire parvenir ses nobles (6) lettres, qui m'informeront de ses nouvelles — que Dieu les rende agréables ! — de ses circonstances — que Dieu les rende bonnes — et de ses affaires — (7) que Dieu les accomplisse ! — de ses ordres et de ses défenses — que Dieu les élève ! — bienfaisant et récompensé³ — si Dieu veut. (8) En même temps je lui

¹ De telles formules pour souhaiter longue vie à celui à qui on s'adresse après avoir parlé de cas de mort sont très usuelles dans la conversation verbale et écrite des Orientaux. On les emploie même dans les consultations de casuistique, par exemple השכחה הגאונים, éd. Harkavy, n° 39, נפטר וחיי לרבנן שבק, n° 323, 324 : ראובן נפטר לבית עולמו וחיי למרנא גאון שבק. Dans ce milieu l'emploi de telles formules paraît avoir un modèle arabe. Dans les *Mille et une Nuits* (éd. Boulak, 1279), III, p. 221, dernière ligne, on demande comment va une personne qui était décédée. L'interrogé répond : تعيش رأسك, que ta tête vive, par là l'interrogateur comprend que la personne est morte. Chez Ibn 'Abdi rabbihi, al-'Iqd al-farid, III, p. 448, 21, les mots ابتغاك الله, Dieu te conserve la vie, servent à introduire la nouvelle du décès d'un enfant.

³ Comparez les indications que je donne de la formule מהאבה מאעמא dans des consultations religieuses, *Z. D. M. G.*, L (1896), p. 645 et suivantes.

adresse — que Dieu fasse durer sa gloire ! — le salut le plus parfait, ainsi qu'à Sidi... Isaak Ab Bét-Din, — (9) Dieu le protège ! — le salut le plus distingué, et à Sidi Mar Rab Sch... le salut le plus parfait, ainsi qu'à tous les disciples — Dieu les garde — le salut le plus parfait... que sa noblesse, sa grandeur, sa splendeur et sa gloire se multiplient à jamais !

(*Au bas du verso, à droite*). A notre maître le chef de l'école Samuel — qu'il soit gardé du haut du ciel, — fils de notre seigneur et maître Hofni.

(*A gauche*). De son élève Nahoum b. Yosef.

XXIV

LA CRÉATION DES LETTRES.

Des gnostiques, néo-platoniciens et mystiques ont mis, dans leurs systèmes, les lettres de l'alphabet en rapport immédiat avec des ordres divins éternels ; ils les ont considérées comme les porteurs et les équivalents de forces spirituelles et les ont employées comme telles dans la pratique de leur théurgie. Il peut sembler étrange, à première vue, que même le groupe extrême de l'orthodoxie mahométane ne se soit pas contenté de voir les lettres estimées à la manière ordinaire comme des instruments créés par les hommes pour le besoin de leur commerce. D'après sa doctrine, les lettres n'ont pas surgi, mais sont des êtres coexistant avec Dieu *de toute éternité*. Dieu aurait révélé l'alphabet éternellement préexistant à Adam, expressément composé de vingt-neuf lettres, car à côté des vingt-huit lettres de l'alphabet arabe, on compte aussi la ligature lām-élif¹. Cette opinion singulière ne se rattache pas, d'ailleurs, à la métaphysique ou même à la mystique. Elle est simplement la conséquence nécessaire de la doctrine du caractère éternel, increé du Coran, que la vieille orthodoxie a défendue avec un enthousiasme fanatique, allant jusqu'au martyre, contre la doctrine opposée des Mou'tazilites, d'après laquelle Dieu a *créé* le Coran à un moment déterminé en vue de sa révélation. Le Coran *écrit*, tel qu'il est tracé sur les tablettes célestes, est éternel ; il est écrit d'une manière que nous appelons écriture sur la terre, donc avec les lettres de l'alphabet. Si donc éternellement increé il a été écrit

¹ *Khizānat al-adab*, I, p. 48.

avec des lettres, les lettres de l'alphabet doivent aussi exister de toute éternité, être *incrées*.

Cette subtilité dogmatique se rattache à l'objet de cette *Rerve* en ce sens que ce sont justement les *Juifs* que l'on cite comme soutiens de la conception opposée. Abd-el-Kâdir al-Djilâni (mort en 1166), très célèbre comme saint chez les Mahométans de toutes les contrées, qui joignait à son mysticisme l'attachement à la dogmatique de l'école vieille-orthodoxe des Hanbalites, termine dans son œuvre théologique ¹ imprimée il y a peu d'années à la Mecque, l'exposé de cette doctrine par les paroles suivantes : « Ahmed b. Hanbal a déclaré expressément, dans sa missive aux habitants de Nisâbour et Djordjân, que quiconque enseigne que les lettres de l'alphabet sont créées (ان حروف النعجى مُحدثة) est un négateur de Dieu (كافر بالله) ; en reconnaissant que les lettres sont survenues dans le temps, il reconnaît aussi que le Coran est créé. Comme on opposait à l'imam les récits dans lesquels il est raconté, par exemple : « Quand Dieu créa les lettres, le *lâm* s'inclina, mais l'*élif* resta droit et dit : je ne m'inclinerai que si j'en reçois l'ordre ² », il répliqua que c'était de l'incrédulité d'inventer de telles histoires. Al-Schâfi'i (mort en 820) disait : « Ne dites pas que les lettres sont nées dans le temps (ne sont pas éternelles), car la première cause de la ruine des Juifs, c'était cette opinion qu'ils avaient » : لا تقولوا محدثون للحروف فان اليهود اول ما هلكت بهذا.

Pourquoi donc cette opinion hérétique de la création des lettres est-elle attribuée précisément aux Juifs ? Il y a à cela diverses raisons possibles. Si nous avons le droit d'admettre que la parole de Schâfi'i lui a été prêtée à une époque postérieure (ce qui n'est pas insolite dans cette littérature), on pourrait penser à l'idée propagée spécialement par les Mou'tazilites juifs, à savoir que les lettres ont été produites par Dieu en accompagnant l'acte de la révélation ³, et c'est ce qui avait amené l'accusation portée contre les Juifs ; de même qu'en général on rend les Juifs responsables de la naissance des doctrines mou'tazilites ⁴. Il me paraît plus vraisemblable que cette attribution de la doctrine de la création des lettres se rattache à la connaissance d'une sen-

¹ *Al-ghunya li tâlibi tarîk al-hakk* (La Mecque, 1314 = 1896), I, p. 62.

² Cela fait penser naturellement aux considérations morales rattachées aux formes et à l'ordre des lettres dans b. *Sabbat*, 104 a. Dans la littérature islamique il existe une branche spéciale de la science : *ma'âni al-hourouf*, significations des lettres, dont j'ai parlé, *Z. D. M. G.*, XXVI (1872), p. 782-85.

³ *Revue*, XLVII, p. 185.

⁴ *Mélanges Kaufmann*, p. 96, note 2.

tence rabbinique (*Ġbôl*, v, 9), d'après laquelle l'écriture (כתב) fait partie des dix choses que Dieu a créées à la fin de la création. Les plus anciens commentateurs rapportent cette sentence, contrairement à des explications modernes d'un caractère rationaliste, justement aux vingt-deux lettres de l'alphabet hébreu¹. Enfin, il est possible, si nous admettons que les idées appliquées dans un écrit juif aient pu pénétrer par une voie quelconque dans les cercles mahométans, que le Séfer Yecira ait pu y ajouter son influence. Dans ce livre, en effet, on relève que la naissance des lettres est toujours exprimée par l'expression חקק חצב : Dieu a formé, tracé, habillé les lettres. Elles ne sont donc pas éternelles.

I. GOLDZIHÉ.

(A suivre.)

¹ וראינו כי פירש אדוננו מר : תשובות הגאונים, éd. Harkavy, p. 11, n° 29 : רב יהודה גאון — משם הראשונים כתב אלו עשרים ושתים אותיות כתב הקודש שאנו כותבים.